



Guide Organisme hôte

« Les particularités des filles en entraînement »

➤ **Objectif du guide :**

Le présent guide vise à aider les personnes qui sont intéressées à organiser et à planifier la tenue de l'un des ateliers «*Les particularités des filles en entraînement*» avec succès. Il décrit les diverses tâches à accomplir. Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour planifier un atelier, veuillez communiquer avec Égale Action.

➤ **Contexte :**

Le programme de formation «*Les particularités des filles en entraînement*» est composé de trois (3) parties : Partie 1 - Les facteurs psycho-sociaux, Partie 2 - Les communications efficaces et Partie 3 - Le développement physique. Ces ateliers ont été entièrement conçus et développés par Égale Action.

➤ **Objectifs spécifiques :**

Partie 1 : Les facteurs psycho-sociaux :

- Connaître l'impact des différents facteurs psychologiques et sociaux chez les filles en entraînement sportif;
- Comprendre les différences entre les garçons et les filles en entraînement sportif.

Partie 2 : Les communications efficaces :

- Comprendre les différences de communications entre les garçons et les filles;
- Comprendre l'impact des différences de communication chez les deux sexes en entraînement sportif.

Partie 3 : Le développement physique :

- Connaître les différences et les spécificités liées à l'entraînement des filles.

➤ **À qui s'adresse cette formation ?**

Cette formation s'adresse principalement aux **entraîneur-es (hommes et femmes)** engagé-es auprès d'athlètes féminines. Les intervenant-es et décideurs (hommes et femmes) du domaine du sport, de l'activité physique, des loisirs et de l'éducation; qui souhaiteraient en connaître davantage sur le sujet, peuvent participer à la formation.

➤ Responsabilités du milieu hôte

Pour offrir l'une des trois parties du programme de formation «*Les particularités des filles en entraînement*» dans votre milieu, l'organisation de l'atelier suppose la réalisation de certaines conditions :

- Confirmer une date de présentation, heure et lieu; en complétant le contrat d'engagement.
- Réserver un local approprié; comprenant des tables et des chaises en nombre suffisant pour les participant-es.
- Prévoir le matériel nécessaire : écran, projecteur, ordinateur, tableau, Internet, etc.
- Assumer les frais de location d'équipement, de salle (lorsqu'applicables) et de pause-café (fortement recommandé).
- Promouvoir la présentation de l'atelier auprès du plus grand nombre possible de personnes.
- Respecter le nombre minimal de 10 inscriptions et présences confirmées.
- Gérer les inscriptions.
- Assurer le suivi auprès d'Égale Action.

➤ Déroulement de la formation

Formation d'une durée de 3h00. Idéalement, ajouter aux 3h de formation une pause pour les participant-es et la formatrice.

➤ Coût de la formation

Tarif de base pour la formation : 300\$/partie

Frais de gestion : 50\$

Membership obligatoire : 50\$ / année

**Le membership est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année. Celui-ci doit être effectif lors de votre atelier.*

Autres frais applicables :

Déplacement de la formatrice	0,40\$ par KM
Hébergement - Lorsque applicable	Maximum 120.00\$
Per diem - Lorsque applicable	10.00\$ - déjeuner 15.00\$ - dîner 20.00\$ - souper

La variante dans le montant total dépendra surtout de la distance à couvrir par la formatrice, de l'hébergement s'il y a lieu et des repas.

Un dépôt de 50% du tarif de base de la formation (non remboursable) ainsi que le coût de membership sont exigés 10 jours ouvrables avant la formation afin de confirmer la réservation de celle-ci. Égale Action facturera la balance à l'organisme hôte, incluant les autres frais applicables, une fois la formation complétée.

➤ **Nombre de participant-es**

Les inscriptions devront être gérées par une personne de votre organisation qui assurera un suivi avec Égale Action quant aux nombres des participant-es, afin de prévoir le matériel nécessaire et d'assurer la bonne préparation de la formatrice. La liste des inscriptions devra donc être transmise par courriel au plus tard 48h avant la tenue de la formation, incluant le nom, le courriel, le sport et le numéro du casier PNCE des personnes inscrites.

Nombre minimal d'inscriptions : 10 personnes

Nombre maximal d'inscriptions : 30 personnes

N.B. Si le nombre minimal d'inscriptions n'est pas atteint, la formation ne peut pas avoir lieu et devra, le cas échéant, être annulée.

➤ **Exigences relatives à la salle**

La formatrice aura besoin d'une salle de formation – évitez les auditoriums le plus possible- (la taille dépend du nombre de participant-es), bien éclairée, confortable et spacieuse. Les tables et les chaises devraient être disposées en groupe de 4 ou 6, ou en format classe si vous ne pouvez aménager le format «groupe». Une petite table devra être installée à l'avant de la salle pour que la formatrice puisse y poser son ordinateur portable et ses notes.

➤ **Pour réserver une formation**

Contactez Égale Action afin d'obtenir le contrat d'engagement à compléter pour réserver votre atelier «Les particularités des filles en entraînement» ou consulter le site Internet d'Égale Action www.egaleaction.com pour vous procurer tous les documents.



Béatrice Lavigne – coordonnatrice des programmes
info@egaleaction.com
514-252-3114 poste 3974
4545 avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal (Qc)
H1V 0B2